

LES CLAUSES SOCIALES
DANS LES MARCHÉS PUBLICS :
UN LEVIER D'INSERTION
PROFESSIONNELLE ET D'ACCÈS
À UN EMPLOI DURABLE

La MACS : Contexte et dates clés

LE GRAND PARIS : UN PROJET STRATÉGIQUE POUR L'ÎLE-DE-FRANCE

L'Île-de-France va connaître, au cours des prochaines années, une profonde mutation de son territoire grâce aux nombreux travaux d'aménagement du Grand Paris.

- Comment faire en sorte que tous ces projets soient des chantiers exemplaires en termes d'emploi, d'insertion et de conditions de travail ?
- Comment s'assurer que les projets bénéficient au plus grand nombre possible de TPE/PME ?
- Comment garantir que ces projets soient un levier d'emploi durable pour les personnes en insertion ?
- Comment impulser une dynamique d'achats socialement responsables pour les marchés publics franciliens, au-delà du Grand Paris ?

LE CADRE DE RÉFÉRENCE

25 JANVIER 2015

Signature de la convention cadre régionale emploi/formation pour les marchés publics liés à la construction du réseau de transport du Nouveau Grand Paris.

5 OCTOBRE 2015

Signature d'une charte d'engagement « Responsabilité sociale des entreprises » (RSE) pour la réalisation des marchés du Grand Paris, par la RATP, SNCF Réseau Île-de-France, la Société du Grand Paris (SGP) et signature de la Déclaration d'intention commune « Grand Paris et PME » entre l'État et la CCI Paris Île-de-France.

ÉVOLUTION DU CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

Des outils juridiques qui offrent un cadre réglementaire favorable au développement des aspects sociaux dans la commande publique : la Direction Européenne 2014/24/UE de février 2014, ainsi que l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics.

1

La MACS : Un vaste réseau de partenaires

2



Depuis juillet 2016, sous le pilotage de l'État – DIRECCTE Île-de-France – et de la Région Île-de-France, la MACS rassemble de nombreux acteurs :

- Le Groupement d'Intérêt Public Maximilien, pilote au niveau régional, avec un rôle d'ensemblier et d'animation, au sein d'une équipe projet composée de la DIRECCTE Île-de-France et de la Région Île-de-France
- Les maîtres d'ouvrage signataires de la charte RSE
- Les organisations régionales compétentes dans la mise en œuvre des clauses sociales : l'URTIE, le GRAFIE, les réseaux du handicap l'UNEA et le Réseau Gesat ⁽¹⁾
- Les 8 coordinations départementales chargées de la mise en œuvre des clauses sociales sur les territoires d'Île-de-France.⁽²⁾
- Les acteurs du Service Public de l'Emploi (Pôle emploi, Association Régionale des Missions locales (ARML), CHEOPS - le réseau des Cap emploi)
- Les fédérations professionnelles (FRTP - Fédération Régionale des Travaux Publics, Observatoire BTP de l'insertion, FFB Île-de-France, CAPEB Île-de-France et Fédération des SCOP du BTP)

La Société du Grand Paris œuvre au développement de l'emploi et à l'accès des PME en partenariat avec les Établissements Publics Territoriaux et les Communautés d'agglomération traversés par le Grand Paris Express. Des référents sont désignés au sein de chaque territoire pour accompagner les acteurs dans la mise en œuvre des clauses d'insertion, le développement de l'emploi et l'accès des PME aux marchés de la SGP.

⁽¹⁾ Retrouvez les coordonnées p.3
⁽²⁾ Retrouvez les coordonnées au dos

La MACS : Qui sommes nous ?

3



Le pilote de la Mission

Le GIP Maximilien, portail de dématérialisation des marchés publics franciliens qui regroupe les avis de publication des marchés et les cahiers des charges des acheteurs publics. Le GIP Maximilien est également réseau des achats responsables en Île-de-France.
www.maximilien.fr

Les experts partenaires au sein de la MACS

L'URTIE : réseau de collectivités porteuses d'outils territoriaux pour l'insertion et l'emploi que sont les PLIE, les MDE et les services des clauses sociales des collectivités. Association reconnue experte de la mise en œuvre opérationnelle des clauses sociales par les postes de facilitateurs.

Le **GRAFIE** : expert sur le secteur de l'Insertion par l'Activité Economique.

L'**UNEA** et le **Réseau Gesat** : experts sur le secteur du travail protégé et adapté.

“

Les acteurs experts de l'insertion et de l'emploi œuvrant pour un accès à l'emploi durable pour les publics éloignés de l'emploi participent activement aux travaux de la MACS.

URTIE

UNION RÉGIONALE DES TERRITOIRES
POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI
01 41 94 90 54 | contact@urtie.fr

GRAFIE

GROUPEMENT RÉGIONAL DES ACTEURS
FRANCIENS DE L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ
ÉCONOMIQUE
01 41 20 81 96 | contact@grafie.org
www.entreprenons-ensemble.fr

UNEA

UNION NATIONALE DES ENTREPRISES
ADAPTÉES
01 43 22 04 42 | info@unea.fr
www.unea.fr

Réseau Gesat

RÉSEAU ÉCONOMIQUE NATIONAL DES ESAT
ET EA
01 75 44 90 00 | contact@reseau-gesat.com
www.reseau-gesat.com

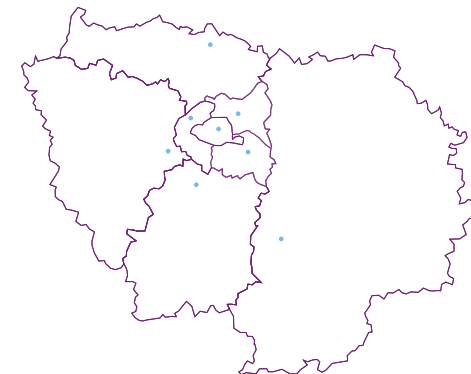
La MACS : Nos missions

4

AU NIVEAU RÉGIONAL

1. Développer les clauses sociales et l'emploi durable par la commande publique

- Mobiliser les donneurs d'ordre, en lien avec les coordinations départementales, pour accroître le nombre de marchés comportant des clauses sociales, notamment par la capitalisation des bonnes pratiques de tous les acteurs
- Constituer l'observatoire régional des clauses sociales et alimenter un opendata social pour mesurer les effets du dispositif des clauses sociales



2. Mobiliser et coordonner les acteurs intervenant sur les aspects sociaux de la commande publique

- Coordonner les acteurs départementaux de la clause sociale
- Mobiliser les facilitateurs, les structures de l'Économie Sociale et Solidaire notamment de l'Insertion par l'Activité Economique et du secteur du handicap, les TPE-PME, etc.

AU NIVEAU DÉPARTEMENTAL

- Animer une coordination départementale des clauses sociales
- Cartographier, coordonner et accompagner les facilitateurs des clauses sociales
- Mobiliser l'ensemble des acteurs en faveur de la clause sociale (acheteurs, facilitateurs, TPE/PME, réseaux IAE et handicap, acteurs de l'insertion et de l'emploi, etc.)
- Proposer une ingénierie des étapes de parcours et d'accès à l'emploi durable
- Constituer l'observatoire départemental des clauses sociales

Qu'est-ce que le dispositif des clauses sociales ?

5



Les clauses sociales sont un dispositif de lutte contre le chômage et l'exclusion

Elles permettent d'utiliser le levier de la commande publique pour favoriser l'insertion et le retour à l'emploi des personnes en difficultés sociale et professionnelle. L'entreprise titulaire du marché doit ainsi réserver une part du travail généré par le marché à la réalisation d'une action d'insertion.



Comment ?

L'intégration des clauses sociales peut être mise en œuvre sous plusieurs formes :

- L'insertion professionnelle comme condition d'exécution du marché (article 38)
- L'insertion professionnelle comme critère de choix de l'entreprise attributaire (article 52)
- L'achat de prestations d'insertion (article 28)
- Les marchés réservés au secteur du handicap (article 36.I), les marchés réservés Insertion (article 36.II) et les marchés réservés ESS pour des services de santé, social ou culturel (article 37)

Pourquoi intégrer une clause sociale dans ses marchés publics ?

- Tout acheteur public doit s'interroger, au moment où il définit ses besoins, sur les enjeux de développement durable (article 30 de l'ordonnance du 23 juillet 2015)
- Par l'utilisation du levier de la commande publique, l'acheteur répond à son obligation de prise en compte de la dimension sociale du développement durable
- L'acheteur participe à l'enjeu sociétal que représente l'insertion professionnelle de personnes en difficulté d'accès à l'emploi

(cf. l'ordonnance du 23.07.2015 relative aux marchés publics et son décret d'application du 25.03.2016)

Pour quels besoins ? Que vous apporte la MACS ?

6

VOUS ÊTES UN ACHETEUR PUBLIC

- Être sensibilisé aux enjeux des aspects sociaux dans les marchés publics
- Être accompagné par les coordinations départementales pour identifier le facilitateur de votre territoire
- Disposer d'une cartographie des familles d'achats pour faciliter votre gestion prévisionnelle des achats
- Accéder à des clauses sociales types
- Partager des bonnes pratiques en matière d'achats responsables
- Mieux connaître l'offre de service des entreprises, y compris celles de l'ESS, pour optimiser votre sourcing
- S'assurer de la visibilité de vos marchés clausés et dématérialisés sur un site unique

VOUS ÊTES UNE ENTREPRISE, NOTAMMENT DANS LE SECTEUR DE L'ESS

- Être mise en réseau avec des TPE/PME pour une réponse plus efficace aux appels d'offres
- Être sensibilisée et mise en lien avec les fédérations professionnelles sur les achats responsables
- Rencontrer les acheteurs publics lors d'événements dédiés, par exemple les Openmap ESS
- Accéder gratuitement aux marchés comportant des aspects sociaux sur un site unique

VOUS ÊTES UN FACILITATEUR

- Bénéficier d'outils mutualisés pour la mise en œuvre de la clause sociale, l'égalité hommes-femmes, l'insertion professionnelle de personnes en situation de handicap
- Partager et valoriser les bonnes pratiques entre facilitateurs et en lien avec les autres acteurs de l'insertion
- Contribuer à la création d'une boîte à outils collective de la clause sociale afin de développer et valoriser les pratiques communes franciliennes

Le facilitateur, acteur pivot de la clause sociale, a pour missions d'appuyer l'acheteur dans le repérage des marchés publics susceptibles d'intégrer une clause sociale, le sourcing auprès des structures de l'ESS, la rédaction du Dossier de Consultation des Entreprises. Il mobilise les acteurs de l'insertion et de l'emploi des territoires, et valide les publics éligibles. Il suit et évalue la mise en œuvre des clauses, à travers notamment l'accompagnement des entreprises attributaires et du reporting auprès de l'acheteur.



Les coordinations départementales des clauses sociales

75

EPEC - Ensemble Emploi Paris Compétences

pole-clause@epec.paris
www.epec.paris

77

Initiatives77

01 64 87 45 80 | association@initiatives77.org
www.initiatives77.org

78

Activity'

01 39 07 80 82 | 01 39 07 72 14
activity78@yvelines.fr
www.yvelines.fr/economie-et-emploi/insertion/activity/

91

Inclusiv'Essonne

contact@inclusivessonne.fr
www.inclusivessonne.fr

92

CREPI - Club Régional Partenaires de l'Insertion Ile-de-France

01 48 03 92 05 | idf@crepi.org
www.crepi.org

93

Conseil départemental de Seine-Saint-Denis

01 43 93 87 08 | ess@seinesaintdenis.fr
www.seine-saint-denis.fr

94

Conseil départemental du Val-de-Marne

01 49 56 53 81
clause-insertion94@valdemarne.fr

95

Réflexes 95

01 34 70 41 23 | c.clauses-sociales@reflexes-95.fr
www.reflexes-95.fr

